

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 041-2014
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0103

Déposée le: 27.01.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Hess (Bern, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 11

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 20.03.2014

N° d'ACE: du
Direction: Direction des finances
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Privés de l'argent de la Banque nationale, faisons encore des économies!

Le Conseil-exécutif est chargé de compenser immédiatement le manque à gagner sur les bénéfices de la Banque nationale en prévoyant des économies supplémentaires, de façon à équilibrer le budget 2014.

Développement

Comme la Banque nationale (BNS) l'a annoncé au début de l'année, elle accusera une perte de neuf milliards de francs pour l'exercice 2013. Les cantons ne profiteront donc pas d'une distribution des bénéfices.

Or, la Direction des finances avait déjà prévu de recevoir 82 millions de francs de la BNS. Par conséquent, l'équilibre budgétaire n'est plus garanti, et le déficit menace.